

Compte rendu du conseil municipal du 29 septembre 2016 est adopté à l'unanimité

M. B.X. ROUGANE-CAP demande à ce que soit remplacé point 11. Le terme « astreinte pompier » par « garde pompier »

Correction point 5. « Exonération **Taxe** sur les spectacles » et non « Exonération **salle** sur les spectacles »

1-Validation rapport CLECT – 14 septembre 2016

Adopté à l'unanimité

M. CATTOEN indique qu'on évoque plus particulièrement le tourisme pour CASSEL avec un montant de 15.000,00€ pour les charges transférées.

M. JOLY précise qu'initialement il était prévu 35.000,00€ et qu'après négociation le montant est passé à 15.000,00 € (charge du moulin)

2- Validation rapport CLECT – 29 septembre 2016

Non adopté : 15 voix contre et 3 abstentions (Mme I. DUQUENNE, M. J. CATTOEN et M. B.X ROUGANE-CAP)

M. CATTOEN stipule qu'Hazebrouck a voté contre la politique voirie et s'interroge donc sur le fait que CASSEL joue le rôle d'arbitre entre la Commune d'Hazebrouck et la CCFI.

M. le Maire rétorque que si les Communes n'étaient pas arbitres qui le seraient si cela nous arrivait.

3-Fusion USAN-SIABNA – Approbation du périmètre

Adopté à l'unanimité

4-Désignation de 2 délégués suite fusion USAN-SIABNA

Collège électoral : M. POTISEK Frédéric et M. BEUN Matthias

Comité de bassin : M. POTISEK Frédéric et M. BEUN Matthias

Adopté à l'unanimité

5-Modification statuts CCFI

Adopté à l'unanimité

6-Adhésion EPA

Adopté à l'unanimité

7-Convention Maison des Services Publics

Adopté par 17 voix pour et 1 abstention (Mme M.P DEQUIDT)

M. CATTOEN invoque un complément d'activité pour la poste mais l'endroit mis à disposition n'est pas facilement accessible.

Mme POTISEK précise que les représentants de la poste affirment qu'il y a une baisse d'activité.

M le Maire indique qu'il a fait remarquer aux représentants de la poste que le bureau de Cassel n'a à ce jour plus de conseiller clientèle.

8-Fixation des tarifs

Adopté à l'unanimité

9-Ouverture crédits investissement

Adopté à l'unanimité

10-Création poste d'emploi avenir

Adopté à l'unanimité

11-Convention RAM

Adopté à l'unanimité

M ROUGANE CAP s'interroge sur le fait d'une ouverture de MAM à Cassel.

M le Maire précise que c'est une compétence de la CCFI.

M CATTOEN pense qu'une MAM serait bien située sur la place Vandamme.

M le Maire indique qu'il y en a une pour le territoire à Oxelaere.

M FANTINO invoque le fait qu'il y a un problème de natalité à Cassel et qu'il y a eu peu d'inscriptions à l'école (6 cette année).

12- Remboursement des Frais d'inscription BAFA

Adopté à l'unanimité.

13- Présentation PADD

M CATTOEN stipule que c'est un projet essentiel, les objectifs sont assez généraux, il faut affiner. Il regrette que cela avance peu et que le directeur de l'office intercommunal ait démissionné. Cassel est en bonne position pour obtenir le siège de cet office intercommunal. Il manque de l'ambition : pas de locaux, plus de piscine intercommunale convenable. Cependant un bel effort a été fait envers les enfants des communes rurales qui peuvent désormais apprendre à nager.

M DUHOO affirme que nous défendons l'idée d'avoir l'office intercommunal à Cassel, qu'avant la démission du directeur des choses ont été faites. A ce jour, le siège est à Hazebrouck. L'amplitude horaire de l'office de Cassel est bien plus importante qu'auparavant.

M CATTOEN précise que l'ouverture du bureau de Cassel le dimanche en journée complète est un plus.

M DUHOO invoque que 4 villes sont candidates pour accueillir le Back office : Bailleul, Steenwerck, Hazebrouck et Cassel.

Il précise également que plusieurs élus se sont rendus lors d'une réunion à Hazebrouck pour défendre notre ville.

M CATTOEN informe qu'il a été très choqué que la commune de Bailleul veuille quitter la CCFI pour la CCFL

14-Convention 4 Jours de Dunkerque

Adopté par 15 voix pour et 3 abstentions

M JOLY stipule que c'est la 3^{ème} année que Cassel est ville étape et qu'ensuite nous ferons une pause. Nous avons déjà beaucoup de partenaires pour le financement.

M CATTOEN précise que l'opposition est pour les 4 jours de Dunkerque mais qu'elle s'abstiendra pour le vote car 15 000€ sont demandés à Cassel. Cette année c'est une course « flamande », la CCFI pourrait donc tout payer.

M COTREZ indique que la commune a des sponsors qui paient la totalité. Sur 3 ans, la commune a payé au total 1 500€ et auparavant elle payait 3 000€ par an.

M le Maire précise qu'il était prévu 30 000€ pour l'étape de Cassel et après négociation, il a été décidé 15 000€ pour la CCFI et 15 000€ pour la commune.

Questions diverses

M DUHOO informe qu'une exposition a lieu en ce moment Place Rihour à Lille, la commune a prêté une maquette, le coq et le cheval jupon.

Suite à une remarque de Mme DUQUENNE concernant la circulation lors du concert de l'harmonie, M COTREZ précise que celle-ci était autorisée rue d'Aire et interdite rue du Tilleul, suite à la remarque de Monsieur COTREZ Mme DUQUENNE demande de bien vouloir l'excuser.

M CLYTI rappelle les dates de la distribution du colis de Noël ainsi que du goûter à l'EHPAD.

M CATTOEN fait remarquer que les radiants de la collégiale sont mal positionnés.

M COTREZ indique qu'un rendez-vous est fixé avec l'entreprise pour les abaisser.

M ROUGANE-CAP propose d'en rajouter.

M COTREZ précise que si l'on ajoute des appareils de chauffage, il faudra installer un compteur plus puissant.

M le MAIRE stipule que nous n'avons pu installer les radiants où nous le souhaitions en raison des contraintes soumises par la DRAC

M CATTOEN s'interroge sur le passage du jury des villes fleuries.

M COTREZ indique que le passage a bien eu lieu mais que les résultats ne sont pas encore connus.

Fin de séance : 21h00